

Au programme de la concertation citoyenne participative

13
oct.

Réunion publique
19h > 21h
Salle du Carrousel

7
nov.

Visite participative
9h30 - 12h30
RDV devant la mairie de
St-Siméon

18
nov.

Atelier grand public
19h>21h
Salle du Carrousel

Inscription obligatoire en mairie ou sur :
www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net

10
déc.

**Atelier exploitants
agricoles**
sur invitation

Le projet d'aménagement de Saint-Siméon s'inscrit dans le cadre de deux outils de gestion portés par le SIRRA et bénéficie du soutien financier de ses différents partenaires :

Le **Contrat vert et bleu Bièvre Valloire**, visant à maintenir ou restaurer les continuités écologiques sur un territoire, c'est-à-dire les corridors de déplacement de la faune entre milieux naturels.

Le **Contrat de bassin Bièvre Liers Valloire – Sanne**, programme d'actions multithématiques sur 3 ans visant à préserver la ressource en eau et les milieux naturels liés. Il est piloté par la Commission Locale de l'Eau.



ICI, ON SE MOBILISE POUR SE PROTÉGER DES CRUES ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT

Venez co-construire le projet
de prévention des inondations
et de renaturation de la Baïse,
de la Rivière Vieille et du Marais
de Chardonnières

Concertation citoyenne participative
TOUS concernés !

Participez aux rencontres et contribuez en ligne
à tout moment grâce à la carte participative :
www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net

Maître d'ouvrage



Syndicat isérois
des rivières
Rhône aval

Commune partenaire



Saint Siméon de Bressieux
- Isère -

Partenaires financiers



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Demarche de concertation, communication et création graphique : Res publica 2020



2 manières de participer car votre avis est important !

1

Participez aux rencontres de concertation (voir le programme ci-contre)

2

Connectez-vous à la plateforme Jenparle et contribuez sur la carte participative

www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net

Pourquoi une concertation ?



Présenter le projet hydraulique et environnemental

Enrichir le projet grâce à l'intelligence collective des habitants et acteurs de la commune de Saint-Siméon de-Bressieux et des alentours

Recueillir les craintes et les attentes sur le projet

Répondre aux questions et interrogations sur le projet

Les règles de la concertation

Le maître d'ouvrage veille à ce que les débats se déroulent dans un esprit d'écoute, de bienveillance et d'égalité de traitement des avis. Chaque participant peut faire entendre sa voix, quel que soit son rapport au projet. L'ensemble des contributions recueillies sont consignées dans le bilan. Le maître d'ouvrage reste décisionnaire sur l'intégration ou non des contributions au projet : il s'engage à revenir vers les participants pour présenter le bilan et expliquer ses décisions.

Les étapes de la concertation

Oct. > Déc. 2020
Concertation des différentes parties prenantes au projet

à partir de Janv. 2021
Rédaction du bilan de la concertation

Etude du bilan de la concertation par le maître d'ouvrage

Restitution du bilan et réponse du maître d'ouvrage

En cas d'annulation des réunions pour des raisons sanitaires, la plateforme Jenparle deviendra l'unique façon de contribuer au projet. Dans ce cas, nous vous incitons vivement à l'utiliser.

www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net



Saint-Siméon-Bressieux est traversé par deux cours d'eau, la Baïse et la Rivière Vieille. Ces rivières ont été détournées et aménagées par le passé pour satisfaire les divers usages. Ces aménagements contribuent à l'aggravation des inondations sur la commune, comme ce fut le cas lors des crues de 1988, 1993, 1999, et plus récemment en 2013.

Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA) a préparé un projet d'aménagement en février 2020, en accord avec la commune et les partenaires, dont les grands principes sont :

- 1 Création et renaturation d'un nouveau lit pour la rivière Vielle, permettant la réalimentation du marais de Chardonnières
- 2 Dérivation des eaux de débordement de la Baïse vers la rivière Vieille
- 3 Aménagement d'un ouvrage de rétention des crues à proximité du marais de Chardonnières
- 4 Aménagements localisés de la Baïse pour protéger le centre bourg

Un projet d'intérêt général



Améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants de la commune en réduisant le risque d'inondations



Préserver l'environnement, grâce à la renaturation du lit de la Rivière Vieille, de la Baïse et du marais de Chardonnières



Développer la dynamique urbaine et économique de Saint Siméon de Bressieux

AVANT LE PROJET

